



Communiqué de presse
Information réglementée
Leuven, 21 mai 2010 (8.30 CEST)
Information privilégiée

Information réglementée, Leuven, 21 mai 2010 (8.30 CEST)

Luc Discry nommé administrateur délégué pour KBC Ancora

Leuven, 21 mai 2010 - Luc Discry a été nommé le 20.05.2010 administrateur délégué d'Almancora Société de gestion, pour un mandat à temps partiel. Il succédera à partir du 13 août 2010 à Germain Vantieghem, atteint par la limite d'âge statutaire. Luc Discry rejoint ainsi Franky Depickere, administrateur délégué à temps plein d'Almancora Société de gestion, gérant statutaire de KBC Ancora SCA, société cotée en Bourse.

La procédure de sélection a été menée dans un souci de continuité. Pour le Conseil d'Administration, le maintien de la qualité du management de KBC Ancora, qui détient une participation importante de KBC Groupe, était primordial.

Compte tenu de sa nouvelle fonction, Luc Discry s'est retiré en tant qu'administrateur indépendant d'Almancora Société de gestion. La procédure visant à pourvoir à son remplacement a été lancée.

Luc Discry est né à Wilrijk en 1951. Après avoir obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur commercial RUCA (Rijksuniversitair Centrum Antwerpen), il a entamé sa carrière en 1975 chez Ernst & Young ; il a été associé de 1981 à 1997 chez Hendrickx, Van Woensel & Co et, depuis 1997, chez PriceWaterhouseCoopers, où il était depuis 2001 jusque 2008 'Lead Partner' du département Financial Services. Il est devenu réviseur d'entreprises en 1982 et est agréé par la CBFA en tant que réviseur pour banques, fonds de placements (1984) et compagnies d'assurance (1986). Il est également depuis 1991 réviseur agréé par l'Office de contrôle des mutualités. Il a accompli diverses missions de commissaire auprès de différents organismes financiers, sociétés cotées en Bourse, groupes internationaux et mutualités. Il restera encore actif à temps partiel chez PriceWaterhouseCoopers jusque fin juin 2010.

Cynthia Van Hulle, présidente d'Almancora Société de gestion : *"Nous nous réjouissons que Luc Discry rejoigne la gestion journalière du gérant statutaire de KBC Ancora, où il succède à Germain Vantieghem, qui occupait le poste depuis 2002."*

Franky Depickere, administrateur délégué d'Almancora Société de gestion : *"Je suis convaincu qu'avec Luc Discry nous avons nommé un administrateur délégué compétent. Ses nombreuses années d'expérience, entre autres dans le secteur financier, constitueront un atout de choix pour le fonctionnement de KBC Ancora."*



Communiqué de presse
Information réglementée
Leuven, 21 mai 2010 (8.30 CEST)
Information privilégiée

KBC Ancora est une société cotée en Bourse, qui détient environ 23 % des actions de KBC Groupe; en compagnie de Cera, de MRBB et les Autres Actionnaires Stables (AVA), elle assure la stabilité de l'actionnariat et l'expansion du groupe KBC. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

1^{er} septembre 2010 (17.40 CEST) : communiqué annuel
29 octobre 2010 : Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site Internet de KBC Ancora : www.kbcancora.be

KBC Ancora Investor Relations & contact presse : Jan Bergmans
tél. : +32 (0)16 27 96 72
fax : +32 (0)16 27 96 94
e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be